

L'UMP propose des pistes pour améliorer le taux d'emploi des séniors

12/06/2009

Serpent de mer des ressources humaines françaises, l'emploi des séniors devient une préoccupation majeure de la majorité présidentielle. L'UMP souhaite améliorer leur taux d'emploi en instaurant un bilan de carrière à mi-parcours et le tutorat.

On trouvait là le ban et l'arrière-ban des spécialistes es monde du travail de la majorité présidentielle. Tout ce petit monde avait été convoqué le mercredi 10 mai à l'assemblée nationale pour proposer des solutions afin d'améliorer le taux d'emploi des séniors. Il y avait les anciens (Xavier Bertrand, Jacques Kossowski et Pierre Méhaignerie) et les modernes (les ministres Laurent Wauquiez et Brice Hortefeux), tous unis, dans une salle au sous-sol, toute de velours rouge vêtue, pour remettre les séniors au travail au cours des 2e assises parlementaires pour l'emploi des séniors. *« Il y a urgence, prévenait le jeune Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi et benjamin du gouvernement. Notre pays a fait le choix de sacrifier les seniors pour abaisser les statistiques du chômage. On se retrouve donc avec un taux d'emploi des séniors français de 38 % avec une moyenne européenne à 45 % et un objectif de 50 %. Cela grève notre croissance et plombe nos comptes sociaux ».*

Le (vieux) constat est partagé par l'ensemble des spécialistes de la question. La société française, dans son ensemble, politiques, organisations syndicales, salariés et dirigeants d'entreprise ont instauré des systèmes de départ anticipé à la retraite. *« Une politique suicidaire, pour Laurent Wauquiez. « Il est de notre responsabilité de préparer l'après-crise, a ajouté le ministre du travail Brice Hortefeux, en clôturant la rencontre. Nous ne devons naturellement encourager ni les préretraites ni les départs anticipés ».* Alors que faire ?

La majorité présidentielle a des idées et elle entendait bien les faire partager pendant cette demi-journée. Pour résoudre le problème, il va falloir développer des mesures simples, *« les moins compliquées possibles »*, a précisé Pierre Méhaignerie, député-maire UMP de Vitré et président de la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale.

Plus de congés pour les plus vieux

En fin de colloque, une table ronde a, enfin, mis en valeur d'autres bonnes pratiques. Xavier Bertrand a évoqué la possibilité de proposer un nombre de congés grandissants à mesure que le salarié prend de l'âge ou la possibilité d'aménager leur temps de travail en instituant de semaines de trois jours, ou encore de diminuer les charges sociales des personnes plus âgées afin d'abaisser le coût élevé des salaires des plus vieux. Philippe de Gibon, dirigeant d'une société de télémarketing Convers a, lui, expliqué comment son entreprise de télémarketing, secteur peu enclin à embaucher des plus de 50 ans, en salarie 30 %. *« Nous avons mis en place le tutorat, des entretiens professionnels, d'évaluation, et la possibilité pour les salariés de modifier à leur guise leurs horaires et la durée de leur travail ».*

La salle composée d'environ 200 spécialistes de la question a applaudi ces prises de position. Certains ont cependant peu goûté des mesures déjà utilisées avec assez peu de succès. Une participante, il est vrai arrivée avec beaucoup de retard, n'a pas eu de mots assez durs pour commenter des mesures *« déjà prises, partielles et sans chance de réussite »*. La composition des participants, la majorité ayant dépassé les 45 ans, souvent cumulant les emplois, les titres et les salaires, n'a pas non plus poussé l'auditoire à considérer que l'on disposait ainsi d'un bon arsenal pour combattre l'un des fléaux du monde du travail français : le faible taux d'emploi des plus de 50 ans. Il n'en reste pas moins que l'UMP et le gouvernement présentaient des mesures qui pourraient être adoptées prochainement.

Gwenole Guiomard